

Les élus construisent un « budget très prudent »

Erquy — Les orientations budgétaires ont été présentées, jeudi soir, aux élus. La commune va poursuivre sa transformation sur deux axes, les infrastructures et le service à la population.

Les élus ont mis en place, jeudi soir, un comité de pilotage dans le cadre de l'aménagement du site de l'ancienne mairie, composé d'Henri Labbé, Marie-Paule Allain, Philippe Monnier, Jean-Paul Manis, Jean-Marie Huet, Anne-Séverine Cormier, Brigitte Guinard, Cécile Manis, Ginette Lemée, élus de la majorité ; Maryvonne Chalvet et Sylvain Renaut, pour la minorité, du directeur des services techniques, du responsable du foncier et ont choisi d'y associer un représentant de la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne (Drac).

« Une nouvelle étude nécessaire »

À la question de Maryvonne Chalvet concernant le devenir de l'étude réalisée par l'ancienne municipalité, Jean-Marie Huet notait : « **C'est un dossier ouvert depuis plusieurs années, mais nous avons fait des acquisitions foncières, l'ancienne maison des sœurs, nous avons désormais un ensemble foncier important, d'où une nouvelle étude nécessaire.** »



Un comité de pilotage a été mis en place pour travailler sur l'aménagement foncier de l'ancienne mairie (photo) et de l'ancienne maison des sœurs, acquise par la municipalité.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Les orientations budgétaires, présentées jeudi soir aux élus par Philippe Monnier, adjoint aux finances, ont soulevé peu de débats. « **Le budget 2024 s'inscrit dans la continuité,**

malgré l'aggravation de la situation internationale. C'est un budget très prudent qui est construit, nous avons notamment une incertitude sur le montant des recettes, puis-

que fin octobre, la commune n'avait toujours pas reçu de notification de la recette des éoliennes. »

Un emprunt d'un million

Contacté par le maire, le préfet a estimé un versement entre 10 % et 50 % du montant total de la taxe en 2024 et la totalité en 2025. Selon le principe de prudence, ces montants ne seront pas inscrits aux orientations budgétaires. Celui-ci prévoit un emprunt d'un million d'euros.

La commune va poursuivre sa transformation sur deux axes, les infrastructures et le service à la population, avec notamment : la requalification de Caroual (800 000 €), la voirie (235 000 €), le front de mer (145 000 €), la voie douce Caroual-La Couture (100 000 €), la finalisation des travaux à l'école (300 000 €), culture et cinéma (1 M€) le sport et le lancement de complexe et Guen (1,10 M€), le social avec le lancement des études pour le bâtiment de la Fol de L'Orne, qui doit notamment accueillir la ressourcerie (revue à la baisse) et différents espaces de vie sociale.